

terres bon marché? Encore une chose qui a été oubliée, comme je l'ai déjà dit.

Dans ce budget, le gouvernement offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à \$7,500 par logement pour stimuler la construction de 15,000 logements locatifs au cours des deux prochaines années. Cela suffit à peine à répondre à la demande pour la seule ville de Vancouver, où il nous faut d'ores et déjà 20,000 logements, sans parler des besoins dans le reste du pays. Les prêts gouvernementaux devraient être réservés aux logements assujettis au contrôle des loyers. Il est indispensable d'empêcher les investisseurs de vendre des logements locatifs subventionnés sous forme d'immeubles en co-propriété, comme c'était le cas pour la construction d'IRLM. Nous devons nous assurer que le ministre a pris les dispositions voulues pour que ces logements continuent à se louer à un prix abordable.

Je félicite le ministre des Finances qui n'est pas lui non plus à la Chambre d'avoir au moins supprimé les défalcons fiscaux au titre des IRLM. Une fois de plus, il a coupé l'herbe sous les pieds du ministre de la SCHL qui vantait les vertus des IRLM depuis l'année dernière et qui prônait les défalcons fiscaux pour les immeubles résidentiels à logements multiples. Peut-être pourrions-nous être modestes et dire que nos critiques ont finalement porté leurs fruits du moins auprès du ministre des Finances.

Le gouvernement a perdu 45 millions de dollars au titre des défalcons fiscaux l'année dernière alors qu'en contrepartie le stock de logements locatifs à des prix abordables a très peu augmenté. Il est vrai qu'on a construit quelques appartements luxueux et on nous a dit à la Chambre aujourd'hui que ce sont ceux dont le nombre augmente, car les promoteurs se dépêchent d'en construire pour profiter des avantages du programme. Toutefois, en général on a abattu les logements bon marché pour construire les appartements luxueux des IRLM alors que ce n'était pas là la solution.

Nous estimons qu'il y a un certain nombre de mesures concrètes que le gouvernement aurait dû prendre et qu'il pourrait encore prendre pour améliorer la situation du logement s'il voulait vraiment réorienter ses priorités. La plupart des projets de construction de logements auraient un effet d'entraînement et permettraient de créer de nouveaux emplois et de diminuer les licenciements dans le secteur du bâtiment et de l'industrie forestière. Nous avons des arbres, nous avons une main-d'œuvre et de nombreux hommes de métier qualifiés et nous avons désespérément besoin de nouveaux logements. Ce qui fait défaut, c'est l'initiative du gouvernement et une planification à long terme.

Les priorités du budget présentées par le gouvernement sont complètement erronées. Comment le ministre peut-il justifier l'augmentation des dépenses pour la défense? J'espère que les députés vont prêter attention à ce que je vais dire. Les dépenses de la défense vont passer de 5.9 milliards cette année à 9.8 milliards au cours des cinq prochaines années. Pour la défense, le gouvernement a prévu un plan quinquennal alors que pour la construction il n'a même pas prévu un plan de deux ans. Le ministre n'alloue que 350 millions de dollars au logement alors qu'il réserve 5.9 milliards à la défense. Pourquoi le ministre responsable de la SCHL ne propose-t-il pas à la Chambre un plan quinquennal ayant du mordant, comme a dû le faire le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) pour son ministère?

Le budget—M^{me} Mitchell

Le logement est un investissement social; ce n'est pas uniquement un programme de bien-être. Nous investissons dans les structures permanentes pour les gens. C'est un bien essentiel et une nécessité pour l'être humain. Les Canadiens ont sûrement le droit de compter pouvoir se loger convenablement à un prix abordable. Notre pays a sans contredit les moyens d'investir dans l'habitation, si nous avons 9.8 milliards de dollars à dépenser pour la défense dans une année.

Le Nouveau parti démocratique ne cessera pas de réclamer les mesures prioritaires suivantes dont les Canadiens ont besoin et qu'ils méritent. Premièrement, au sujet de la politique des taux d'intérêt, le gouvernement devrait bloquer le taux de renouvellement des hypothèques et ne pas subventionner les hausses. Il faut présenter sans tarder des mesures législatives qui exigent des hypothèques stables à long terme à un taux d'intérêt aligné sur celui de l'inflation. La SCHL doit recommencer à prêter directement et la loi sur les banques doit obliger les institutions financières à constituer des fonds d'hypothèques abordables.

Il nous faut, deuxièmement, une planification à long terme. La SCHL doit, bien entendu, établir un plan quinquennal de développement du logement fondé sur les migrations vers les régions de croissance où le problème du logement est le plus aigu. Nous avons des problèmes dans tous les centres urbains du pays. Fait intéressant, la plupart des immigrants s'installent aussi dans les centres urbains où il y a le moins de logements et où le taux de vacance est nul.

Nous devons aussi songer au nombre croissant de jeunes, dont il est fait état dans les documents budgétaires, qui forment des ménages et cherchent des logements. La planification devrait être coordonnée avec les autres échelons de gouvernement. C'est absolument essentiel. Ce qu'il faut, ce n'est pas des conférences avec les divers ministres responsables du logement sur le report des intérêts hypothécaires, mais plutôt une planification réelle et complète qui s'étendra au remembrement foncier et aux programmes d'habitation de l'avenir.

A propos de terrains à bâtir, il faut évaluer, concéder et viabiliser les terres fédérales et provinciales de la Couronne pour la construction de logements à prix abordable. Nous avons les terrains. Nous pourrions en échanger, dans certaines régions, pour les programmes de remembrement foncier qui sont absolument nécessaires. Par ailleurs, il nous faut les programmes de location à long terme qui sont nécessaires pour conserver les logements abordables pour l'avenir. C'est faire un investissement social. Ce n'est pas faire la charité.

● (1710)

En ce qui concerne le logement des autochtones et le logement dans le Nord, le gouvernement doit assumer une partie des frais d'infrastructure et d'entretien sur les réserves et dans les régions éloignées. Il doit affecter des sommes acceptables à la construction de nouvelles maisons et aux travaux d'entretien. Il doit prévoir des sommes pour la réparation et la remise en état des logements ainsi que pour les mesures d'économie d'énergie. Le budget aurait dû en effet prévoir une augmentation des crédits affectés au PAREL et une répartition plus judicieuse des montants. Quoi qu'il en soit, je crois que les sommes affectées au PAREL devraient en premier lieu cette année être versées, à titre compensatoire, à ceux qui ont souffert des effets de l'isolant à l'urée-formaldéhyde. Il faut en effet leur accorder une compensation et leur donner la priorité